



**MINUSCA**

---

**CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**  
**Mercredi, 31 mars 2021**

**Textes**

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Major Ibrahim ATIKOU, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

**PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

● Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, a participé, mardi, à la cérémonie d'investiture du Président de la République, Faustin Archange Touadéra, réélu pour un second mandat lors des élections du 21 décembre 2020.

Dans son discours, le Président de la République a énuméré certains chantiers de son nouveau mandat, en particulier le processus politique, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation ainsi que la réforme de la justice et la lutte contre l'impunité. Le Chef de l'Etat a également salué la contribution des Nations unies aux différents projets dans le pays et notamment la MINUSCA, dans le cadre de la sécurisation des récentes élections.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies félicite de nouveau le Chef de l'Etat pour sa réélection et formule des vœux de succès à l'aube de ce nouveau mandat. Le Représentant spécial salue la coordination et la concertation permanentes entre les deux institutions, et renouvelle l'engagement de la MINUSCA à appuyer les défis du Chef de l'Etat à savoir le processus de paix, le dialogue politique, la conclusion du processus électoral, la justice et la lutte contre l'impunité, le programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion ainsi que la Réforme du secteur de sécurité, entre autres. Le Représentant spécial réitère l'engagement de la MINUSCA à appuyer les efforts des autorités nationales, notamment dans la protection des populations civiles et l'accès à l'aide humanitaire alors que le pays fait face à une situation sécuritaire tendue depuis décembre 2020.

En marge de l'investiture du Président Touadéra, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies s'est entretenu avec le Secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, Jean Baptiste Lemoyne, et a participé à une réunion entre le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki, et le G5+, groupe d'États et d'institutions internationales partenaires de la République centrafricaine (RCA). Ces rencontres ont abordé la situation en RCA.

Il a également eu des entretiens avec le Directeur Afrique du Quai d'Orsay, Christophe Bigot, avec les ministres des Affaires étrangères du Tchad, du Congo, de l'Angola, du Burundi, avec la Vice-présidente de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et avec l'envoyé spécial de la Secrétaire Générale de la Francophonie. Le Représentant spécial du Secrétaire général se rendra la semaine prochaine en visite de travail en Russie.

## **DROITS DE L'HOMME**

- La Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 18 violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 45 victimes (19 hommes, huit femmes, un garçon, une fille et 16 groupes de victimes collectives), entre le 23 et le 29 mars. Les préfectures les plus touchées sont au nombre de neuf : Nana Mambéré, Mambéré-Kadei, Ouham-Pendé, Ouham, Nana-Gribizi, Ouaka, Mbomou, Haut-Mbomou et Vakaga. La DDH a observé une baisse du nombre d'incidents et de victimes comparativement à la semaine précédente (30 incidents et 57 victimes) alors que le nombre de préfectures est passé de huit à neuf.

Les violations enregistrées concernent des cas de meurtres (quatre incidents et 12 victimes), de traitement cruel et inhumain ( un incident et une victime), d'atteintes à l'intégrité physique (un cas et deux victimes), de viol (trois incidents et trois victimes), de confiscation de biens (trois incidents et cinq victimes), de privations arbitraires de liberté (un cas et deux victimes), d'occupation d'écoles et de centres de santé (deux incidents et trois victimes collectives), d'attaque et pillage des humanitaires (un incident et neuf victimes collectives), de taxation illégale (un incident et sept victimes) et de recrutement d'enfants dans les groupes armés (un incident et une victime).

Les auteurs présumés des abus et violations documentés sont des Arabes Misseriya (six incidents et 15 victimes), les Anti-Balaka (deux incidents et deux victimes), le FPRC (un incident et neuf victimes collectives), le MPC/FPRC (un cas et deux victimes), l'UPC (un cas et une victime) et des Fulani armés (un incident et une

victime). Des agents de l'Etat figurent aussi parmi les présumés auteurs (six incidents affectant 15 victimes).

## **PROTECTION DE L'ENFANCE**

- Au cours de la période entre le 19 et le 25 mars, 18 violations graves des droits des enfants ont été documentés par le bureau de Protection de l'enfant de la MINUSCA, dont un meurtre, un enlèvement, un cas de violence sexuelle et 15 dénis d'accès humanitaire. La MINUSCA vérifie actuellement 26 allégations, parmi lesquelles 23 cas de violence sexuelle ainsi que des cas d'enlèvement, recrutement et utilisation d'enfants et occupation d'une école.

Les violations graves des droits des enfants ont été documentées dans les préfectures de Nana-Mambéré, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, Haute-Kotto et Lobaye. Leurs auteurs présumés sont dans leur majorité des éléments des groupes armés coalisés. Quelques agents de l'Etat sont également parmi les auteurs présumés.

Le bureau de Protection de l'enfant de la MINUSCA a organisé une rencontre avec des agents de l'Etat ainsi que neuf sessions de sensibilisation et de formation sur les graves violations des droits de l'enfants, dans le cadre de la campagne « Agir pour protéger ». Quelques 280 participants ont pris part aux sessions dont 59 femmes.

## **AFFAIRES CIVILES**

- La MINUSCA appuie actuellement le Ministère de l'Action humanitaire et de la réconciliation nationale dans la mise en œuvre de nouveaux comités locaux de paix et réconciliation à Boali, Yaloké, Bossembélé, Birao, Ndélé, Obo et Alindao, ainsi que dans l'évaluation des 34 comités déjà en place. Ce programme d'appui technique et financier, mis en place par la section des Affaires civiles, a débuté le 22 mars et se poursuivra jusqu'au 14 mai.

- 12 membres du comité de médiation de Boungou 1 ont été formés sur les techniques de management et de prévention des conflits liés à la transhumance. A Ngoubi, les échanges communautaires et radiophoniques se poursuivent avec le comité de gestion de les conflits liés à la transhumance, avec la participation de 27 personnes dont neuf femmes, le 26 mars. Ces activités sont organisées par la section des affaires civiles du bureau la MINUSCA à Bria et ses partenaires.

## **BUREAUX RÉGIONAUX**

- Une délégation composée notamment du chef du bureau de la MINUSCA à Birao, du commandant du contingent zambien ainsi que les commandants des FACA et de la Gendarmerie déployés à Birao, s'est rendu à Ouanda-Djallé du 26 au 28 mars derniers. La mission avait pour but, entre autres, de redynamiser les mécanismes de suivi de l'Accord politique du 6 février 2019, notamment la tenue des réunions des Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et des Comités techniques de sécurité (CTS) de Ouanda-Djalle et Am-Dafock, mais aussi d'engager les acteurs non étatiques sur le besoin de maintien d'un environnement calme après les élections législatives du 14 mars.

A cette occasion, un comité technique de sécurité s'est réuni en présence d'une cinquantaine de membres de groupes armés, la plupart du FPRC. Ils ont été sensibilisés sur l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR) et ses mécanismes de suivi. La délégation s'est entretenue également avec le maire, les chefs de village, les femmes et les jeunes de Ouanda-Djallé. Des kits pour les activités génératrices de revenu ont été remis à sept associations de femmes.

- Des membres des forces de défense et de sécurité déployés à Bozoum, ont pris part à une sensibilisation sur les droits de l'homme, le droit humanitaire international et les droit de l'enfant. La session a été organisée par une équipe des divisions des Droits de l'homme et Protection de l'enfant et la section de Communication stratégique et d'information publique du bureau de la MINUSCA à Paoua, qui a également sensibilisé des casques bleus et la société civile. L'équipe s'est rendue dans la sous-préfecture dans le cadre d'enquêtes sur des allégations de violations des droits de l'homme.

- Le Préfet de la Haute-Kotto a présidé la réunion du Comité Préfectoral de Sécurisation des Elections en présence des composantes civile, de police et militaires de la MINUSCA. Les échanges ont porté sur la sécurisation de la ville de Bria et l'actualisation du Plan Intégré de la Sécurisation des Elections (PISE) pour le deuxième tour des législatives dans la circonscription électorale de Bria 2, en attendant la décision de la Cour Constitutionnelle.

Par ailleurs, le bureau de Bria a organisé deux séances de renforcement des capacités de 60 leaders communautaires (17 femmes) et membres du comité local de paix de Bria sur les droits de l'homme et la protection des civils. Le bureau a aussi formé 16 femmes leaders sur les mécanismes formels et informels de justice.

## **COVID-19**

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 30 mars 2021:

- Cas accumulés	642
- Cas guéris	591
- Cas actifs	9
- Décès	6

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

Alors que le Président de la République a été investi hier pour un deuxième mandat, la Force de la MINUSCA saisit cette opportunité pour rappeler la franche collaboration et la parfaite coordination avec les FACA tout au long du processus électoral, notamment la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections. Sur le plan sécuritaire cette semaine, la situation a été relativement calme mais avec une recrudescence d'actes de vols et de violences commises par les membres des groupes armés coalisés durant leur repli face à l'offensive lancée par les FACA.

Le déploiement des FACA dans les différentes localités se poursuit toujours notamment dans l'Ouest du pays, entraînant très souvent des déplacements massifs de populations qui cherchent refuge auprès des bases de la mission. Les casques bleus de la MINUSCA restent résolument engagés dans les opérations de sécurisation des populations civiles dans plusieurs localités où elles sont exposées aux violences et menaces que représentent les bandes armées. Ils restent aussi déterminés à assurer la sécurisation totale et effective du corridor Bangui-Garoua-Boulaï pour permettre la libre circulation des personnes et des biens en vue d'une reprise totale des activités économiques.

A l'Est du pays, la situation reste calme mais volatile du fait des actions des éléments armés sur la population et sur les ouvrages publics. A cet effet des opérations de sécurisation robustes de jour comme de nuit sont menées sur les axes, dans les villes et leurs alentours afin de prévenir et dissuader ces groupes armés de toute exaction sur les populations. Des patrouilles de casques bleus zambiens durant toute la semaine dans Birao, Ammameu, Amdafock et leurs environs ont permis aux populations de vaquer normalement à leurs activités. De leur côté, les casques bleus rwandais ont mené des patrouilles dans les localités de Ippy, Bria et Yalinga tandis que les soldats de la paix marocains ont sécurisé toute la partie Sud-est.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme aussi, mais volatile. Comme à l'Est et conformément au planning des opérations, des actions robustes de sécurisation sont conduites nuit et jour pour dissuader et empêcher les agissements

des groupes armés coalisés contre les populations. Ainsi au cours de la semaine passée, les casques bleus burundais ont sillonné les localités de Sibut, Grimari et Dékoa. Les villes de Bambari, Ngakobo et Chimbolo ont été quant à elles sécurisées par les casques bleus mauritaniens pour, entre autres, empêcher et dissuader toute tentative d'activités illégales au détriment des populations par les groupes armés.

A l'Ouest du pays, la situation a été relativement calme. Toutefois elle reste préoccupante du fait de la présence de groupes armés qui n'hésitent pas, par des harcèlements à s'en prendre aux populations, aux FACA et à la Force. Mais grâce au dispositif mis en place sur l'axe Bossangoa-Bouar-Bossemptélé-Bossembélé, qui jusque-là empêche le regroupement et la jonction des différents éléments des groupes armés coalisés et permet le départ et l'arrivée de convois marchands et logistiques. Des patrouilles robustes sont menées de jour comme de nuit dans les villes et sur les axes pour dissuader les éléments armés et rassurer la population.

A Bangui, la situation a été relativement calme. Afin de rassurer les populations surtout à l'approche de l'investiture du président, des patrouilles de présence conséquentes et robustes ont été intensifiées de façon régulière en liaison avec les FACA et les FSI. Le dispositif de sécurisation de la ville de Bangui avant et pendant l'investiture du président a été l'objet d'un plan minutieusement mis en place par les autorités centrafricaines avec un appui de la MINUSCA. Tous les accès vers Bangui ont fait l'objet d'une surveillance accrue et particulière de la part de toutes les parties prenantes.

## **CIMIC**

Dans le cadre des activités civilo-militaires, les unités ont poursuivi leurs activités de soutien aux populations par la fourniture d'eau, d'assistance médicale et la mise à disposition de divers produits aux communautés. Et aussi à la réparation du pont situé à 3km sur l'axe Bamingui-Zéine, qui est actuellement à 40%

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

La semaine qui s'achève a été une période d'intenses activités marquées particulièrement par les préparatifs sur le plan sécuritaire, en partenariat avec les autorités des FDS, de l'investiture du Président Faustin Archange Touadéra le 30 mars 2021. Aussi, la Police de la MINUSCA, a poursuivi ses missions d'un mandat fort sur les axes prioritaires de la protection des civils, l'appui opérationnel aux forces de sécurité intérieure et l'appui au renforcement de leurs capacités.

Relativement à la cérémonie d'investiture, dans le cadre de la protection des personnes et des biens, les équipes UNPOL des colocations, conjointement avec les Forces de sécurité intérieure (FSI), et l'Etat-major intégré de Bangui (JTFB), ont multiplié leurs patrouilles mixtes, sur les différents artères et carrefours stratégiques de la ville.

Le jeudi 25 mars, une équipe UNPOL de la Réforme du Secteur de Sécurité a pris part aux séances de renforcement de capacités au profit des stagiaires, sur les modules tels que le genre, la sécurité et la discipline, à l'École Nationale de la Gendarmerie.

Les officiers UNPOL, en appui aux forces de sécurité intérieure, ont procédé à des séances de mentoring, monitoring et conseil au profit des stagiaires. Ainsi dans les unités de colocation de Police et de Gendarmerie de la capitale et des régions, UNPOL a échangé avec ses homologues sur le « contrôle routier », surtout en cette période d'état d'urgence dont l'objectif est de faire respecter les lois et les règlements en matière de conduite mais, aussi la recherche des malfaiteurs. D'autres échanges ont porté sur la police de proximité en faveur des leaders communautaires et les représentants les différentes couches sociales au 1<sup>er</sup> arrondissement de Bangui.

A Bangassou, dans le Mbomou, UNPOL et la division de communication stratégique et d'information publique ont sensibilisé 50 femmes au quartier Kembeligne sur le leadership, la lutte contre le coronavirus, la dénonciation de tout acte de violence et cas d'abus sexuels devant les services compétents et la promotion de l'éducation de la jeune fille. Cet évènement s'est déroulé à l'occasion de la journée internationale de la femme, célébrée en différé dans ladite localité avec remise des kits de lavage des mains et des tee-shirts.

Concernant la lutte contre l'immunité, UNPOL a transmis aux FSI, pour transmission au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Bouar, les dossiers des procédures relatives aux enquêtes menées dans le cadre des mesures temporaires d'urgence.

Relativement à la réforme du secteur de sécurité, une retraite de concertation RSS-UE s'est tenue le 26 mars dernier, à l'initiative de la section RSS/MINUSCA en présence du chef du pilier développement, du chef de la colocation stratégique de UNPOL, les acteurs internationaux et les représentants des forces de défense et de sécurité de la Centrafrique. Après avoir examiné les avancées, les faiblesses, les défis, les opportunités et les axes d'efforts à fournir, les participants ont souligné la nécessité de prendre en compte d'autres acteurs tels que la Douane, les Eaux et

Forêts, la protection civile et la sécurité privée, pour garantir une dynamique sécuritaire cohérente à l'appropriation nationale et la durabilité des appuis des partenaires nationaux.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, des séances de sensibilisation ont également eu lieu au profit des FSI et de la population civile sur le respect des mesures de prévention édictées par le Gouvernement centrafricain et l'OMS.

L'unité de police constituée sénégalaise (SEN-FPU2) de la MINUSCA, lors d'une mission d'approvisionnement en eau, a secouru une jeune fille mordue par un serpent en brousse, où elle se trouvait en compagnie de son père. Après les premiers, la victime a été évacuée au Centre de Santé Urbain de Nambona, au 2<sup>eme</sup> arrondissement de Berberati, pour sa prise en charge.

© SCPI 2021